

Ras le bol de l'injustice fiscale !

Pollueur = Payeur !

Qui doit payer pour les nuisances des poids lourds (entretien des routes, pollutions...) ?

- nous tous, avec nos impôts ?
- ou les bénéficiaires des grandes entreprises de transport routier, avec l'écotaxe (ou plutôt la pollutaxe) ?

Non à la hausse de la TVA ! Oui à la pollutaxe !

Au moment où le gouvernement renonce aux recettes de l'écotaxe payées par les entreprises routières, il augmente - au 1er janvier 2014 - la TVA des transports publics à 10 % (contre 5,5 % en 2011). Il frappe ainsi au porte-monnaie les secteurs les plus pauvres de la population, qui se déplacent en transports collectifs.

+ de trains, - de camions ! La pollutaxe maintenant !

Cette pollutaxe (écotaxe sans exemption pour les autoroutes payantes, directement perçue par l'Etat etc.) doit aussi servir à :

- financer les alternatives au transport routier (qui contribue fortement au dérèglement climatique) : rail, fret maritime ou fluvial
- créer ainsi des emplois de proximité, non délocalisables. Il

faut reconverter les chauffeurs routiers en cheminots, et non l'inverse comme aujourd'hui !

Dans le fret SNCF sur la côte basque :
En 2003, 320 emplois ; en 2013 : 120 emplois... et toujours plus de camions !!!



Collectif Pays Basque
pour la Pollutaxe